

BUDGET PRIMITIF 2012

RAPPORT DE PRESENTATION

● LES DONNÉES BUDGÉTAIRES 2012

1 – EVOLUTION DES CHARGES DE LA VILLE

La Ville de COMPIEGNE continue de se donner pour objectif d'augmenter son autofinancement afin d'assurer le remboursement de la dette en capital ainsi que le financement sur fonds propres d'une partie de ses investissements. Le budget de l'année 2012 répond pleinement à cet objectif. Le virement à la section d'investissement est en effet de 1 810 000 € contre 1 034 000 € en 2011 et 555 000 € en 2010.

La masse salariale est estimée à 30 400 000 € et représente 56,4 % des dépenses réelles de fonctionnement contre 58 % en 2011. Cette amélioration significative résulte d'une manière générale de la stabilisation des effectifs mais aussi de la mutualisation des services de l'informatique et de la communication avec l'Agglomération de la Région de Compiègne.

Les charges courantes par rapport au prévisionnel de 2011, évoluent de 5,75 %. Comme indiqué lors du débat d'orientation budgétaire, cette évolution prend en compte l'ouverture de nouveaux équipements comme le Stade Jouve Senez, la cantine Hélène Brault, les courts de tennis couverts, la future crèche de Royallieu ainsi que l'augmentation du coût des énergies. Enfin, comme indiqué précédemment, la mutualisation des services engagée depuis juillet 2011 se traduit par un transfert de charges vers le chapitre des charges à caractère général. Ce transfert est prévu à hauteur de 330 000 €.

Les participations et subventions sont stables par rapport au budget primitif 2011. Les subventions accordées aux associations locales ont été globalement reconduites à leur niveau de 2011 et le versement d'une subvention d'équilibre de 500 000 € au Budget Annexe de la ZAC du Camp de Royallieu a été reconduit.

En ce qui concerne la dette, la charge d'intérêt proprement dite (hors Intérêts Courus Non Echus et intérêts sur ligne de trésorerie) sera de 1 920 000 € contre une réalisation de 1 803 172 € en 2011. L'augmentation résulte de la dette nouvelle contractée en 2011, qui s'est trouvée accentuée du fait de la renégociation des emprunts à risque et de la volonté de la municipalité de réaliser par anticipation les emprunts du fait de la rareté des crédits bancaires auxquelles les collectivités sont confrontées depuis le second semestre 2011.

La ville continue d'affirmer sa volonté de limiter le recours à l'emprunt. En 2012 l'emprunt sera limité au montant du remboursement de la dette en capital soit à 4 millions d'euros. Ainsi, le stock de la dette sera stabilisé, il n'y aura pas d'endettement supplémentaire. Pour mémoire, en 2010 et en 2011 la dette nouvelle s'établissait respectivement à 6 000 000 € et à 5 850 000 €.

2 – EVOLUTION DES DOTATIONS ET DES BASES FISCALES

En raison de la stabilisation en valeur des concours financiers de l'Etat aux collectivités locales, la Dotation Globale de Fonctionnement diminue de 2,87 % en 2012 pour s'établir à 7 902 000 € contre 8 136 000 € en 2011.

Les Allocations compensatrices enregistrent également une diminution de 6,54 % par rapport à 2011 pour s'établir à 1 154 000 € contre 1 235 000 € en 2011.

Les autres dotations non notifiées à ce jour, dont la Dotation de Solidarité Urbaine, ont été reconduites à leur niveau de 2011. Les ajustements nécessaires seront opérés lors de la première décision modificative.

Les bases fiscales par rapport à 2011 connaissent une évolution globale de 2,09 % dont 1,80 % lié à la revalorisation forfaitaire des bases fixée dans la loi de finances 2012.

Malgré cet environnement difficile et incertain, la Municipalité reste optimiste. Grâce à une gestion saine et rigoureuse, elle souhaite continuer à investir dans des équipements et des services de qualité.

BUDGET GÉNÉRAL 2012

Pour l'année 2012, les opérations du Budget Général de la Ville de COMPIEGNE s'équilibrent, reports compris, à **81.385.379,68 €uros**, avec la répartition suivante :

- En section d'investissement : **24.135.379,68 €**
- En section de fonctionnement : **57.250.000,00 €**

Afin de poursuivre les comparaisons sur les trois dernières années, sont exclus de la présentation ci-dessous, les crédits prévisionnels pour les mouvements financiers (gestion de dette : montant identique en dépenses et en recettes), et la reprise des résultats antérieurs, **de façon à ne faire ressortir que les opérations propres à l'exercice.**

	BUDGET PRIMITIF 2010		BUDGET PRIMITIF 2011		BUDGET PRIMITIF 2012		BUDGET PRIMITIF 2012
	MONTANT	% dans structure	MONTANT	% dans structure	MONTANT	% dans structure	2012 / 2011
INVESTISSEMENT	12.328.460	18,75 %	15 579 000	22,10 %	14.360.000	20,60%	-7,82 %
FONCTIONNEMENT	53.455.645	81,25 %	54.858.230	77,90 %	55.391.317	79,40%	+ 0,97 %
T O T A L	65.784.105	100 %	70.437.230	100 %	69.751.317	100 %	-0,97 %

I – SECTION D'INVESTISSEMENT

A/ - DÉPENSES

Les crédits affectés à l'investissement, s'élèvent à **14.360.000 €uros** (*travaux et amortissement de la dette compris*), sachant que les crédits réels d'équipement sont de **10.108.000 €uros**.

Les DÉPENSES, *par fonction*, se présentent comme suit :

LIBELLÉS	2011 (en €uros)		2012 (en €uros)	
	MONTANT	% dans structure	MONTANT	% dans structure
▪ SERVICES GÉNÉRAUX (FONCTION 0) (dont opérations non ventilables)	4.713.000,00	30,25%	5.124.500,00	35,69 %
▪ SÉCURITÉ ET SALUBRITÉ PUBLIQUES (FONCTION 1)	196.500,00	1,26%	70.000,00	0,49 %
▪ ENSEIGNEMENT – FORMATION (FONCTION 2)	745.000,00	4,78 %	373.000,00	2,60 %
▪ CULTURE (FONCTION 3)	1.016.200,00	6,52 %	2.815.700,00	19,61 %
▪ SPORTS ET JEUNESSE (FONCTION 4)	1.862.900,00	11,96 %	342.400,00	2,38 %
▪ INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE (FONCTION 5)	11.500,00	0,07 %	0,00	- %
▪ FAMILLE (FONCTION 6)	359.600,00	2,31 %	550.000,00	3,83 %
▪ AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS (FONCTION 8)	6.674.300,00	42,84%	5.084.400,00	35,41 %
T O T A U X	15.579.000,00	100 %	14.360.000,00	100 %

➤ A la **FONCTION 0** : "**SERVICES GÉNÉRAUX**", et « **OPERATIONS NON VENTILABLES** »

Au titre des opérations non ventilables, sont inscrits la participation à la réalisation des bassins tampons et des réseaux d'eau par l'ARC pour **467.000 €uros** ainsi que le remboursement de la dette en capital pour **4.150.000 €uros**.

Figurent également à cette fonction, les achats de mobilier, les équipements en informatique (micro-ordinateurs, imprimantes, logiciels, et les travaux de câblage), l'achat d'un columbarium, les travaux dans les logements communaux, les travaux de sécurité et de mise aux normes des ascenseurs dans les divers bâtiments municipaux.

➤ A la **FONCTION 1** : "**SÉCURITÉ**"

Sont prévus l'installation de la vidéo-protection sur le parking du Mémorial de l'Internement et de la Déportation

➤ A la **FONCTION 2** : "**ENSEIGNEMENT FORMATION**"

Figurent les programmes annuels de travaux de sécurité, de rénovation des menuiseries extérieures et de réfection des cours d'écoles, les charges issues de la réhabilitation des collèges, et les achats de mobilier à destination des groupes scolaires.

➤ A la **FONCTION 3** : "**CULTURE**"

Sont prévus la première tranche de construction de la Maison de l'Archéologie ainsi que la maîtrise d'œuvre liée à la restructuration du Musée Antoine Vivenel, la mise en œuvre du programme muséographique au Cloître Saint-Corneille en tant qu'annexe du Musée Vivenel avec un programme significatif de restauration d'œuvres d'art.

➤ A la **FONCTION 4** : "**SPORTS ET JEUNESSE**"

Sont inscrits la première tranche de création du jeu d'arc, la rénovation des menuiseries intérieures de la piscine Mercières ainsi que le changement du système de billetterie de ce complexe.

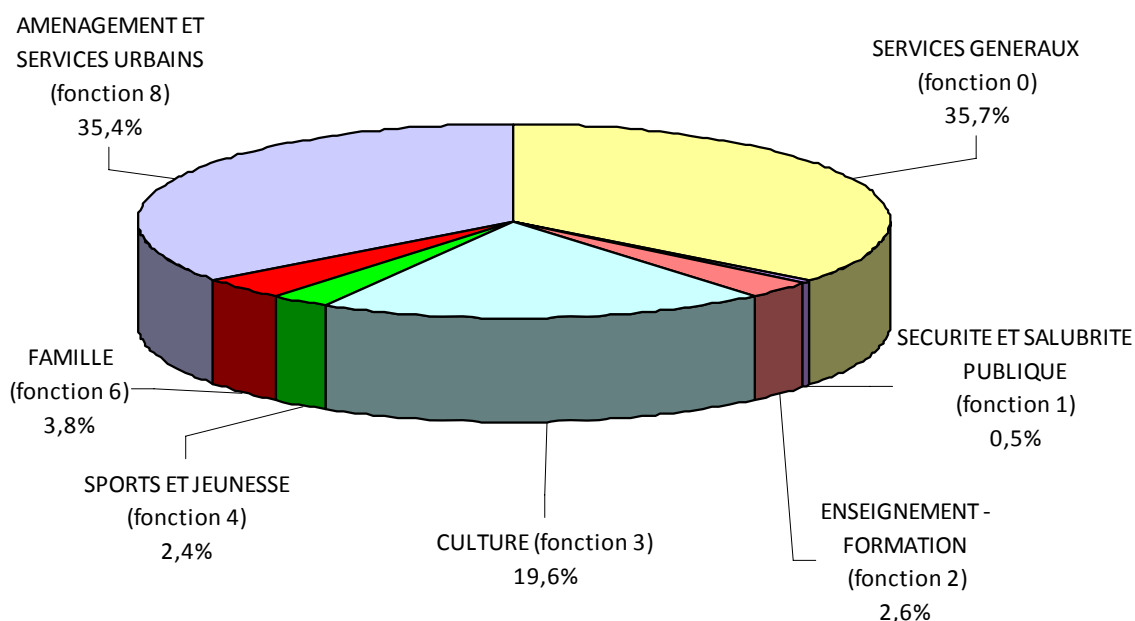
➤ Aux **FONCTIONS 5 et 6** : "**FAMILLE**"

Sont inscrits le solde du réaménagement de la crèche familiale de l'Abbaye de Bayser ainsi que la participation aux travaux d'extension de la crèche associative de la Croix Rouge.

➤ A la **FONCTION 8** : "**AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS**"

Sont enregistrés les programmes annuels de rénovation de la voirie, des trottoirs et de l'éclairage public. A ces programmes récurrents s'ajoutent le programme de restructuration du cœur de ville avec la rénovation des voiries rue saint Corneille, ainsi que la poursuite de l'opération de rénovation urbaine du quartier du Clos des Roses.

BUDGET 2012 - DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR FONCTION (14,4M€)



A1/ - LES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT sont les suivantes :

<u>OPERATIONS NON VENTILABLES</u>		
- Participation Bassins Tampons et réseaux d'eau construits par la Communauté de l'Agglomération de la Région de Compiègne (remboursement capital des emprunts)	467 000	
	-----	467 000
<u>SERVICES GÉNÉRAUX des Administrations Publiques Locales – Fonction 0</u>		
- Acquisition matériel informatique logiciels, et travaux de câblage	166.500	
- Acquisition de mobilier pour l'Hôtel de Ville et salles municipales	18.500	
- Travaux dans les logements et bâtiments municipaux	82.500	
- Travaux de clôtures divers bâtiments municipaux	30.000	
- Diagnostic amiante divers bâtiments municipaux	40.000	
- Travaux de mise en conformité des ascenseurs	30.000	
- Acquisitions d'outillage et de matériels techniques	5.000	
- Acquisition matériels pour réceptions	11.000	
- Achat de columbarium	22 000	
	-----	405.500
<u>SÉCURITÉ ET SALUBRITÉ PUBLIQUE - Fonction 1</u>		
- Equipement Vidéo-protection Parking Mémorial de l'Internement et de la Déportation	70 000	
	-----	70.000
<u>ENSEIGNEMENT ET FORMATION - Fonction 2</u>		
- Acquisition de mobilier scolaire et de mobilier pour les cantines	24.000	
- Programme annuel de travaux (entretien, sécurité, centrales alarmes, interphones)	50 000	
- Programme annuel de remplacement des menuiseries extérieures	87 000	
- Travaux de réfection des réseaux des cours d'écoles	20.000	
- Réfection des cours d'écoles	40 000	
- Réhabilitation collèges (remboursement annuités d'emprunt au Département)	152 000	
	-----	373 000
<u>CULTURE - Fonction 3</u>		
Espace Jean Legendre		
- Acquisition de mobilier et de matériels techniques	23 000	
- Travaux de sécurité	37 000	
Musée Vivenel et Maison de l'Archéologie		
- Achat et restauration d'œuvres d'art	23.700	
- Restauration des collections pour préparer la rénovation du Musée Vivenel	100 000	
- 1 ^{ère} tranche de construction de la Maison de l'Archéologie et équipement intérieur	1.700 000	
- Frais de maîtrise d'œuvre pour la restructuration du Musée Vivenel	545 000	
Patrimoine et bibliothèques :		
- Solde création Galerie Médiévale au Cloître Saint Corneille	195.000	
- Programme de restauration des collections muséographie Cloître Saint Corneille	100 000	
- 2 ^{ème} tranche création de la bibliothèque numérique	71.000	
- Acquisition de mobilier pour les archives municipales	1.500	
- Restauration reliures archives	4 000	
Conservatoire de Musique et école des Beaux Arts :		
- Acquisition matériels techniques pour école des Beaux Arts	2.000	
- Acquisition d'instruments de musique et de matériels d'entretien des locaux	7 000	
Mémorial de l'Internement et de la Déportation :		
- Acquisition de matériels techniques	1.500	
- Travaux de signalisation en intérieur	5 000	
	-----	2.815.700

<u>SPORT ET JEUNESSE – Fonction 4</u>		
- Solde Construction des courts de tennis couverts	2.400	
- 1 ^{ère} tranche d'aménagement du jeu d'arc	100.000	
- Travaux de menuiseries au gymnase Tainturier	24.000	
- Acquisition matériels d'entretien pour la piscine Mercières	3.000	
- Réfection des menuiseries à la piscine de Mercières	50.000	
- Acquisition affuteuse à lames pour la patinoire	6.000	
- Acquisition nouveau système de billetterie au complexe Mercières	50.000	
- Frais d'études pour renouvellement du fluide frigorigène de la patinoire	15.000	
- Acquisition de matériels techniques pour les gymnases et terrains de sports	17.000	
- Travaux de clôture au stade Genaille	8.000	
- Travaux de création de dalles au Centre Régional Equestre	50.000	
- Acquisition de matériel technique Centre Régional Equestre	17.000	
	-----	342.400
<u>FAMILLE – Fonction 6</u>		
- Acquisition de mobilier pour les crèches	6.000	
- Participation pour les travaux d'extension de la crèche de la Croix Rouge	224 000	
- Solde des travaux de réaménagement de la crèche familiale de l'abbaye de Bayser	300 000	
- Démarrage des études pour le transfert de la crèche le Nid au foyer Philéas Lebesgue	20.000	
	-----	550.000
<u>AMENAGEMENTS ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT –Fonction 8</u>		
Espaces verts et jardins :		
- 1 ^{ère} tranche d'aménagement des accès parc de Bayser	100.000	
- Acquisition de plantations et arbres	40 000	
- Aménagement aires de jeux	60 000	
- Acquisition de matériels pour le service municipal des jardins	40 000	
- Acquisition de suspensions florales	5.000	
- Sentes piétonnes	20 000	
	-----	265 000
Eclairage public et signalisation :		
- Programme annuel de rénovation de l'éclairage public et réseaux divers	105 300	
- Amélioration du circuit d'éclairage public (poste pan en ZAC de Mercières)	95 000	
- Matériel et outillage pour créations réseaux éclairage public	100 000	
- Equipements répéteurs feux piétons, équipement feux tricolores	30 000	
- Travaux du réseau basse tension (loi SRU)	39 000	
- Illuminations de fin d'année	10 000	
	-----	379.300
Service Annexe de la Voirie :		
- Acquisition de matériel de signalisation (jalonnement)	15 000	
- Acquisition de matériel et outillage de voirie	34 000	
- Acquisition de mobilier urbain	20 000	
- Acquisition de matériels de signalisation liée à l'ouverture du nouveau pont urbain	10.000	
- Acquisition de bornes minutes et travaux de génie civil	20.000	
- Travaux de génie civil pour installation bac à verre	20 000	
- 2 ^{ème} tranche de renouvellement du parc des horodateurs	100 000	
	-----	219.000
Voie :		
- Travaux d'aménagement de la rue Saint Corneille	1.250.000	
- Programme annuel de rénovation de la voirie	290 000	
- Programme annuel de trottoirs	240 000	
- Réfection des aires de stationnement	40 000	
	-----	1.820.000

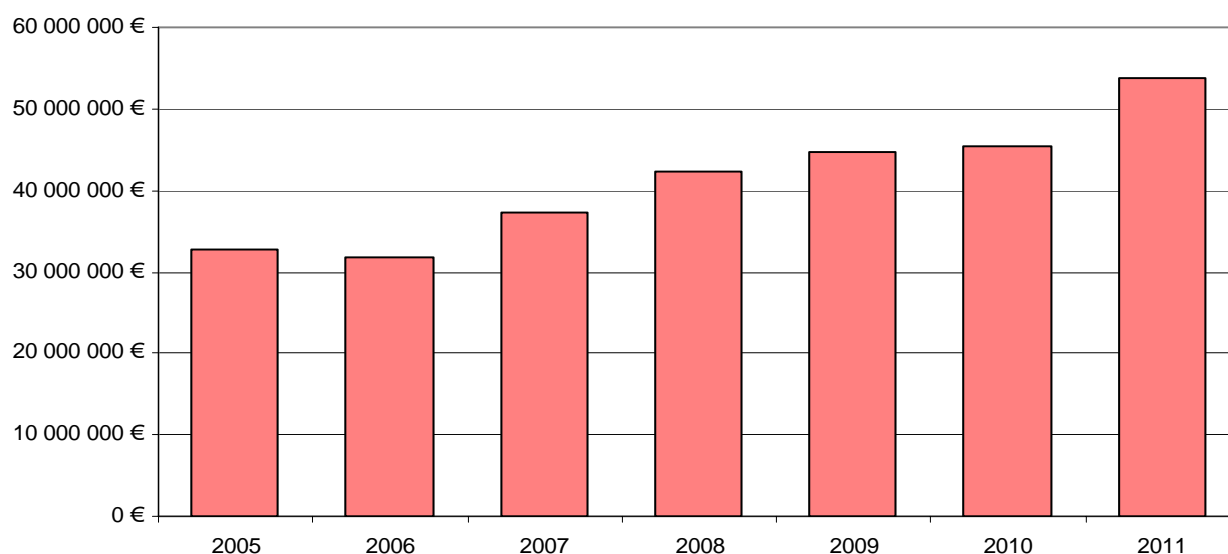
Aménagement :		
- Frais d'études, et de recherches	9.400	
- Programme de Rénovation Urbaine du quartier du Clos des Roses - dont :	2 391.700	
<i>Le démarrage de l'aménagement de la rue Charles Baudelaire : 700 000 €</i>		
<i>Le démarrage des travaux liaison rue Ronsard / Baudelaire : 400 000 €</i>		
<i>Le solde de la construction de la salle de quartier : 369 053 €</i>		
<i>Le solde de l'aménagement des voiries Ronsard, Verlaine, Gérard de Nerval, Loti et coulée verte : 922 647 €</i>		
	-----	2.401.100
TOTAL DES OPÉRATIONS CI-DESSUS	-----	10.108 000

A2/ - PART DE LA DETTE AU SEIN DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

ANNEES	BUDGETS PRIMITIFS	INVESTISSEMENTS HORS DETTE	AMORTISSEMENT DE LA DETTE EN CAPITAL	PART DE L'AMORTISSEMENT SUR LE BUDGET TOTAL EN %
2005	13 949 866 €	9 790 245 €	4 159 621 €	29.8%
2006	13 750 140 €	10 535 580 €	3 214 560 €	23.4%
2007	19 941 078 €	16 684 720 €	3 256 358 €	16.3%
2008	13 594 549 €	10 203 182 €	3 391 367 €	24.9%
2009	14 878 085 €	11 246 717 €	3 631 368 €	24.4%
2010	11 559 513 €	8 305 381 €	3 254 132 €	28.2%
2011	15.520.850 €	11.882.000 €	3.638.850 €	23,4%
Prévision 2012	14.360 000 €	10.210. 000 €	4.150 000 €	28.9%

L'ÉVOLUTION DE LA DETTE DEPUIS 2005 SE PRESENTE COMME SUIT (GRAPHIQUE)

ÉVOLUTION DE L'ENCOURS DE LA DETTE EN €



Au 31/12/2011, l'encours de dette du budget général s'élève à 53,8 millions d'euros contre 45,4 millions d'euros au 31/12/2010. Cette augmentation significative résulte des opérations de réaménagement de dette réalisées en cours d'année avec une anticipation du recours à l'emprunt comme indiqué précédemment. En 2012, l'encours sera stabilisé au montant de 2011, la dette nouvelle étant au plus égale au montant de l'amortissement.

B/ - RECETTES

LE FINANCEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT EST ASSURE PAR LES RESSOURCES SUIVANTES :

NATURE DES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT	MONTANT ET PART REPRÉSENTATIVE DANS LE BUDGET D'INVESTISSEMENT								% VARIATION 2012/2011
	BUDGET PRIMITIF 2009		BUDGET PRIMITIF 2010		BUDGET PRIMITIF 2011		BUDGET PRIMITIF 2012		
	MONTANT	% structure	MONTANT	% structure	MONTANT	% structure	MONTANT	% structure	
SUBVENTIONS	3.694.268	23,85%	2.308.340	18,72%	4.663.140	29,93%	3.575.850	24,90%	-23,32%
EMPRUNTS	6.250.000	40,35%	6.000.000	48,66%	5.850.000	37,55%	4.000.000	27,86%	-31,62%
AUTOFINANCEMENT	1.081.000	6,97%	1.582.000	12,83%	2.292.000	14,71%	3.370.000	23,47%	+47,03%
FONDS DE COMPENSATION DE T.V.A.	3.496.500	22,57%	1.613.000	13,08%	1.110.000	7,12%	1.430.000	9,96%	+28,83%
VENTE DE BIENS FONCIERS	347.225	2,25%	250.000	2,03%	864.000	5,55%	1.266.840	8,82%	+46,63%
PARTICIPATIONS ET RECETTES DIVERSES	621.443	4,01%	575.120	4,67%	799.860	5,13%	717.310	5,00%	-10,32%
TOTAL	15.490.436	100 %	12.328.460	100 %	15.579.000	100 %	14.360.000	100 %	-7,82%

Ce tableau appelle les commentaires suivants :

Les 3 sources de financement essentielles de la section d'investissement que sont les subventions, l'emprunt et l'autofinancement se répartissent à parts égales pour représenter chacune environ 25% du budget.

▪ Les **subventions** s'établissent à **3 575 850 €** et correspondent principalement :

- au financement du programme de Rénovation Urbaine pour 983.060 €
- aux participations de la DRAC, du Conseil Régional et du Conseil Général à hauteur de 1.005.000 € pour les programmes de construction de la Maison de l'Archéologie et de maîtrise d'œuvre liée à la réhabilitation du Musée Vivenel,
- aux subventions de l'Etat pour un montant de 1.000.000 €

Un solde de participation de 121.000 € est également attendu de l'ARC au niveau de « l'aide à la pierre » pour compenser les déficits fonciers qui interviennent dans les opérations de rénovation urbaine.

Enfin, la Caisse d'Allocations Familiales participera aux travaux de réhabilitation de la crèche familiale de l'Abbaye pour 200.000 €

▪ Un **AUTOFINANCEMENT de 3.370.000 €** qui correspond essentiellement à l'amortissement des immobilisations acquises à la date du 31/12/2011 pour 1.320.000 € à l'amortissement des charges financières à répartir sur plusieurs exercices pour 240.000 € et au virement de la section de fonctionnement pour 1.810.000 €

▪ Le **FONDS DE COMPENSATION DE T.V.A.** d'un montant global de **1.430.000 €** correspond aux investissements réalisés en 2011. Depuis 2009, nous sommes désormais en mesure de percevoir le FCTVA sur les investissements réalisés au cours de l'année N-1.

▪ Au titre des **PARTICIPATIONS ET RECETTES DIVERSES** figurent :

- ◆ La Taxe Locale d'Équipement pour 296.310 €
- ◆ Le produit des amendes de police pour 380.000 €
- ◆ Les produits de cession pour 1.266.840 € concernent principalement des ventes d'immeubles délibérées en séance de Conseil Municipal, à savoir une propriété sise 34, rue de l'Oise, les courts de tennis en ZAC de Mercières, des cessions dans le cadre du PRU.

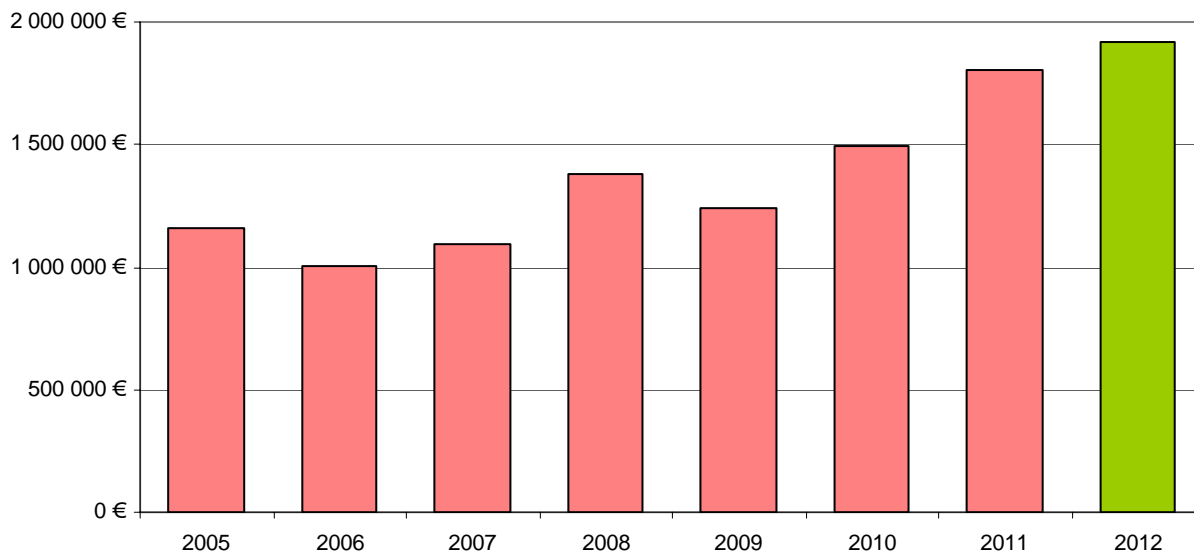
II – SECTION DE FONCTIONNEMENT

A/ - DEPENSES

Par nature, les principaux postes de dépenses sont :

- Les dotations aux amortissements des immobilisations et des charges financières pour **1.560.000 €**
- Le virement à la section d'investissement pour **1.810.000 €**
- Les frais financiers (*dont l'évolution est illustrée ci-après*)

EVOLUTION DES INTERETS DE LA DETTE EN €



Les Intérêts de la dette s'élèvent de manière prévisionnelle à 1 920 000 € et ne représentent que 3,56 % des dépenses réelles de fonctionnement. Cette évolution résulte des nouveaux emprunts contractés en 2011.

- Le poste **REMUNERATION DU PERSONNEL (30.400.000 €uros)** enregistre une diminution de 2,4 % par rapport au budget prévisionnel de 2011 et connaît une évolution de 1,7 % par rapport aux réalisations de l'exercice 2011.

Le démarrage de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences nous permet de mieux anticiper les évolutions de la masse salariale. Nous réussissons ainsi à stabiliser nos effectifs, comme l'indique l'état du personnel annexé au présent document budgétaire. De plus, comme indiqué en introduction, la mutualisation des services de l'informatique et de la communication de la Ville et de l'Agglomération de la Région de Compiègne explique également la diminution de ce poste de dépenses.

Nous vous rappelons également que pour la première fois cette année, nous serons dispensés de notre contribution au FIPH.

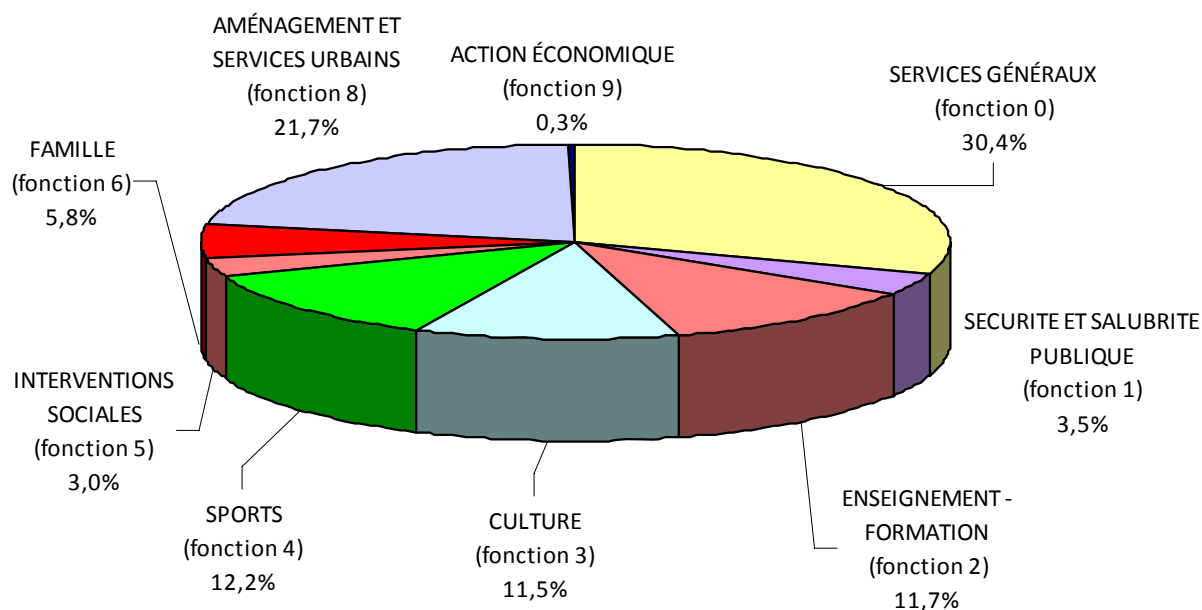
Cette prévision prend bien sûr en compte :

- L'évolution statutaire des agents (avancements de grades et d'échelons),
 - L'augmentation du SMIC qui a évolué de 2,4 % en un an,
 - La revalorisation indiciaire pour les agents de catégorie B sous réserve de la publication des textes d'application,
 - La finalisation du versement de la N.B.I aux agents qui peuvent y prétendre.
- Le poste **SUBVENTIONS, CONTINGENTS ET PARTICIPATIONS (5.284.533 €uros)** dans lequel figurent :
- Les indemnités versées aux élus municipaux,
 - Les contributions allouées aux écoles privées sous contrat,
 - Les participations versées aux familles compiégnoises lors de séjours organisés par les associations et établissements scolaires,
 - La subvention au CCAS,
 - Les subventions versées aux associations locales dont le détail est annexé à l'appui du document budgétaire,
 - La subvention d'équilibre versée au budget annexe de la ZAC du Camp de Royallieu.

Ce Budget de Fonctionnement se répartit, en DÉPENSES, *par fonction*, comme suit :

LIBELLÉS	2011		2012		% Variation 2012/2011
	MONTANT	% dans structure	MONTANT	% dans structure	
▪ SERVICES GÉNÉRAUX (FONCTION 0) (dont opérations non ventilables)	16.298.396,00	29,16%	17.410.915,00	30,41%	+6,83%
▪ SÉCURITÉ ET SALUBRITÉ PUBLIQUES (FONCTION 1)	2.017.203,00	3,61%	2.011.337,00	3,51%	-0,29%
▪ ENSEIGNEMENT – FORMATION (FONCTION 2)	6.666.209,00	11,93%	6.683.429,00	11,67%	+0,26%
▪ CULTURE (FONCTION 3)	6.715.882,00	12,02%	6.563.316,00	11,46%	-2,27%
▪ SPORTS ET JEUNESSE (FONCTION 4)	6.889.537,00	12,33%	6.961.072,00	12,16%	+1,04%
▪ INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE (FONCTION 5)	1.791.304,00	3,21%	1.697.668,00	2,97%	-5,23%
▪ FAMILLE (FONCTION 6)	3.231.327,00	5,78%	3.337.451,00	5,83%	+3,28%
▪ AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS (FONCTION 8)	12.131.801,00	21,71%	12.438.064,00	21,73%	+2,52%
▪ ACTION ECONOMIQUE (FONCTION 9)	143.341,00	0,26%	146.748,00	0,26%	+2,38%
T O T A U X	55.885.000,00	100 %	57.250.000,00	100 %	+2,44%

BUDGET 2012 - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR FONCTION (57,3 M€)



B/ - RECETTES

■ Les **RECETTES** sont réparties, par fonction, comme suit :

LIBELLÉS	2011		2012		% Variation 2012/2011
	MONTANT	% dans structure	MONTANT	% dans structure	
▪ SERVICES GÉNÉRAUX (FONCTION 0) (dont opérations non ventilables)	50.833.435,00	90,96 %	52.117.208,00	91,03 %	+2,53 %
▪ SECURITE PUBLIQUE (FONCTION 1)	28.000,00	0,05 %	5.000,00	0,01 %	-82,14 %
▪ ENSEIGNEMENT – FORMATION (FONCTION 2)	785.200,00	1,41 %	812.100,00	1,42 %	+3,43 %
▪ CULTURE (FONCTION 3)	243.260,00	0,44 %	242.634,00	0,42 %	-0,26 %
▪ SPORTS ET JEUNESSE (FONCTION 4)	1.306.808,00	2,34 %	1.310.708,00	2,29 %	+0,30 %
▪ INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE (FONCTION 5)	3.000,00	0,01 %	1.500,00	-%	-50,00 %
▪ FAMILLE (FONCTION 6)	1.582.000,00	2,83 %	1.658.350,00	2,90 %	+4,83 %
▪ AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS (FONCTION 8)	962.500,00	1,72 %	963.500,00	1,68 %	+0,10 %
▪ ACTION ECONOMIQUE (FONCTION 9)	140.797,00	0,25 %	139.000,00	0,24 %	-1,28%
T O T A U X	55.885.000,00	100 %	57.250.000,00	100 %	+2,44 %

A la **Fonction 0 - SERVICES GÉNÉRAUX** sont regroupées :

▪ Les **opérations non ventilables** :

- le produit des impôts ménages (principalement la taxe d'habitation et taxe foncière sur les propriétés bâties)
- les allocations compensatrices,
- la dotation globale de fonctionnement et la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale,
- les dotations de l'A.R.C.,
- la taxe sur l'électricité,
- la taxe additionnelle aux droits de mutation,
- la taxe locale sur la publicité extérieure,
- la taxe sur les paris hippiques,
- la reprise de l'excédent de Fonctionnement 2011.

▪ En **recettes ventilées** :

- le produit des concessions de cimetières,
- les recouvrements liés aux sinistres
- les remboursements de frais de personnel (Sécurité Sociale et Compagnie d'Assurances)
- les produits du domaine (location des immeubles, ...).

De la **Fonction 1 à 9** – sont principalement comptabilisées :

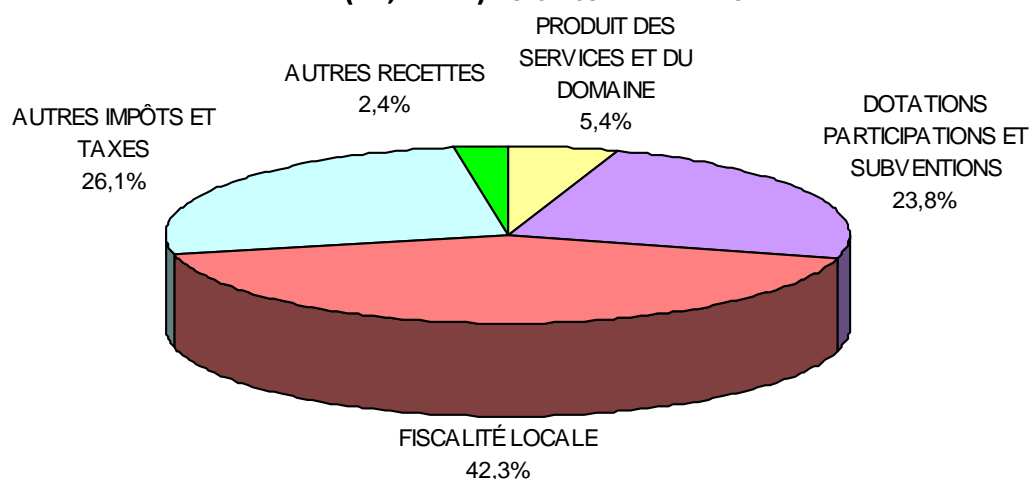
- Les produits des services : cantines, crèches, piscine-patinoire...
- Les redevances d'occupation du domaine public : droits de stationnement, droits de voirie ...

RESSOURCES DE FONCTIONNEMENT COMPARATIF

	BP 2011	BP 2012	DIFFERENCE EN €uros	EN %
I – DOTATIONS DE L’ETAT				
- COMPENSATION TAXE D’HABITATION	463.000	592.834	+129.834	+28,04 %
- COMPENSATION FONCIER BATI ET FONCIER NON BATI	413.000	331.034	-81.966	-19,85 %
- COMPENSATION TAXE PROFESSIONNELLE	290.000	230.641	-59.359	-20,47 %
- DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE (ESTIMATION)	1.781.000	1.808.000	+27.000	+1,52 %
- DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT	8.239.000	7.902.569	-336.431	-4,08 %
II – DOTATIONS A.R.C.				
- ATTRIBUTION DE COMPENSATION	10.844.000	10.844.000	-	-
- DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE	405.560	405.560	-	-
III- IMPOTS MENAGES	22.699 696	23.432.895	+733.199	+3,23 %
IV – TAXES				
-TAXE SUR L’ELECTRICITE	677.500	708.900	+31.400	+4,63 %
-TAXE ADDITIONNELLE AUX DROITS DE MUTATION	1.400.000	1.600.000	+200.000	+14,29 %
-TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE	90.000	90.000	-	-
V – AUTRES TAXES, REDEVANCES, PARTICIPATIONS, PRODUITS DES SERVICES	7.555.473	7.444.884	+110.589	-1,46 %
VI – EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	1.026.771	1.858.683	+831.912	+81,02 %
TOTAUX	55.885.000	57.250.000	+1.365.000	+2,44%

BUDGET 2012 - RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE

(55,4 M.€) *HORS RESULTAT ANTERIEUR*



EVOLUTION DE LA FISCALITÉ DIRECTE LOCALE (base – taux et produit)

T A X E S		2009	% DANS STRUCTURE	2010	% DANS STRUCTURE	2011	% DANS STRUCTURE	2012	% DANS STRUCTURE	% VAR. 2012/2011
<i>TAXE D'HABITATION</i>	BASE	55.295.000		64.167.000		65.690.000		66.758.000		
	TAUX	13,32 %		13,32 %		13,32 %		13,45 %		
	PRODUIT	7.365.294	35,83%	8.547.044	38,48%	8.749.908	38,55%	8.978.951	38,32 %	+ 2,62 %
<i>TAXE FONCIERE PROPRIETE BATIE</i>	BASE	54.169.000		56.109.000		57.275.000		58.786.000		
	TAUX	24,20 %		24,20 %		24,20%		24,44 %		
	PRODUIT	13.108.898	63,76 %	13.578.378	61,12 %	13.860.550	61,05%	14.367.298	61,61 %	+ 3,66 %
<i>TAXE FONCIERE PROPRIETE NON BATIE</i>	BASE	151.600		162.100		165.500		159.100		
	TAUX	53,92 %		53,92 %		53,92 %		54,46 %		
	PRODUIT	81.743	0,39 %	87.404	0,40 %	89.238	0,40 %	86.646	0,37%	- 2,90 %

FISCALITÉ LOCALE

ANNEE	VILLE	ETAT (base)	TOTAL
2005	+ 1,50 %	+ 1,80 %	+ 3,30 %
2006	+ 1 %	+ 1,80 %	+ 2,80 %
2007	+ 0,75 %	+ 1,80 %	+ 2,55 %
2008	+ 0,50 %	+ 1,60 %	+ 2,10 %
2009	+ 4,50%	+2,50 % (TH & TFB) +1,50% (TFNB)	+ 7,00 % (TH+TFB) +6 % (TFNB)
2010	0%	+1,20 %	+1,20 %
2011	0%	+2,00 %	+2,00 %
2012	+1 %	+1,80 %	+2,80 %

Il est proposé pour l'année 2012 d'augmenter les taux de la fiscalité locale de 1%.

Cette augmentation très modérée génèrera un produit supplémentaire de **228 730 €** elle est rendue indispensable compte tenu des baisses enregistrées au niveau des dotations.

CONCLUSION

L'élaboration du budget 2012 fut un exercice difficile compte tenu du contexte de crise tant national qu'international dans lequel nous évoluons.

Malgré ces difficultés, nous nous sommes efforcés de construire ce budget à partir d'axes forts qui peuvent se résumer ainsi :

1 - Maîtriser les dépenses de fonctionnement afin d'augmenter notre autofinancement et être ainsi moins dépendant du secteur bancaire,

2 - Etre à l'écoute des Compiégnoises et des Compiégnois en maintenant un niveau de services et de prestations de qualité,

3 - Continuer à soutenir le secteur associatif par le maintien des subventions allouées,

4 - Augmenter modérément la pression fiscale afin de ne pas contribuer à la dégradation du pouvoir d'achat de nos concitoyens.

5 - Poursuivre nos efforts en matière d'investissement afin que Compiègne reste une ville d'avenir, attractive et dynamique.

Le programme des investissements 2012, reports compris, sera ainsi arrêté à la somme de 17,9 millions d'euros et sera pratiquement équivalent à 2011.

Les principaux projets 2012 seront les suivants :

- *La poursuite du programme de Rénovation Urbaine du Clos des Roses pour lequel nous avons consacré cette année encore un budget de 2,4 millions d'euros subventionné globalement à plus de 50%.*

A cette opération, il convient d'ajouter les crédits consacrés à la poursuite de l'aménagement de la ZAC du Camp de Royallieu à hauteur de 2,8 millions d'euros en ce qui concerne les aménagements de voiries et d'espaces verts.

- *La poursuite du réaménagement du cœur de ville avec la restructuration de la rue Saint Corneille et de la rue du Change.*
- *Dans le domaine de l'aide aux familles, le développement des structures d'accueil de la petite enfance.*
- *Dans le domaine de la Culture, la première tranche de construction de la Maison de l'Archéologie, le démarrage de la restructuration du Musée Vivenel, ainsi que la réalisation de la galerie médiévale au Cloître Saint Corneille.*

Ainsi le budget 2012 est un budget certes difficile mais qui malgré tout reste un budget de progrès pour l'avenir de la ville.